

ÉPREUVE 2

CONCOURS D'ÉLÈVES ADMINISTRATEURS DES AFFAIRES MARITIMES

(article 4-1 du décret statutaire n°2012-1546)

SESSION 2018

COMPOSITION ECRITE SUR UN SUJET DE DROIT PRIVE OU DE
DROIT PUBLIC OU DE SCIENCES ECONOMIQUES OU DE SCIENCES
TECHNIQUES OU DE SCIENCES DE LA VIE ET ENVIRONNEMENT

OPTION : SCIENCES ECONOMIQUES

(durée : 5 heures ; coefficient : 6)

RAPPEL AUX CANDIDATS : AUCUN SIGNE DISTINCTIF NE DOIT APPARAÎTRE SUR LA
COPIE ET LES INTERCALAIRES

ÉCRIRE A L'ENCRE BLEUE OU NOIRE EXCLUSIVEMENT

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

Ce document comporte 2 pages y compris celle-ci

SUJET

La croissance économique peut-elle se poursuivre ?